



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Brou

Entre Perche et Beauce, Brou « la noble » est l'une des cinq baronnies du Perche Gouet. Profitant de cette position géographique, la ville devient une place de commerce dès l'an 1200. Encore aujourd'hui, le marché du mercredi reste très actif. Le centre bourg est particulièrement bien restauré. Une visite de ville permet d'admirer de superbes maisons à pans de bois du XVIème siècle, l'église Saint-Lubin, la chapelle Saint-Marc construite en 1305 et restaurée aux XVIIIème et XIXème siècles, qui abrite l'office de tourisme, la halle de 1846 (point de départ du circuit).

La promenade se prolonge sur les rives de l'Ozanne et ses pittoresques lavoirs.

La base de loisirs

Elle s'étend sur 60 hectares et comprend des plans d'eau pour la voile, la pêche et la baignade en saison, une piscine chauffée, un centre équestre, tennis, swin golf, ..., un camping et des chalets en location.

Les bois de la Cochardière sont au sud d'un ensemble de boisement formant une frontière naturelle entre la Beauce et le Perche. Avec les bois de Frazé, ceux de Mottereau et la forêt de Montigny-le-Chartif, ces boisements constituent des refuges pour un grand nombre d'animaux et d'espèces végétales rares et remarquables.



Balisage VTT en jaune
Départ et arrivée
à Brou



Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.
Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km / heure.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (10 km)
D 910 Paris / Chartres, D 921 par Illiers-Combray
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Brou via Chartres



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Brou,
Yèvres et Dampierre-sous-Brou
Hôtel à Brou
Camping et location chalets à Brou
Restaurants à Brou et Yèvres
Ravitaillement à Brou



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos déchets.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Office de Tourisme de Brou - 02 37 47 01 12

otsi.brou.28@wanadoo.fr

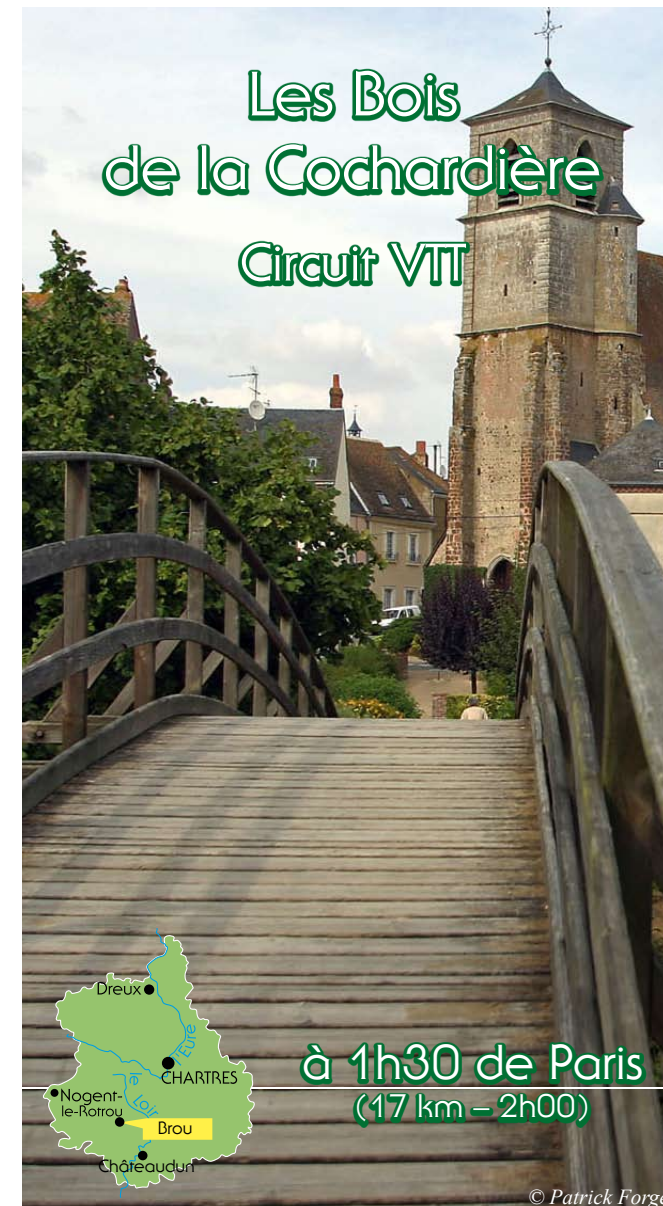
BROU



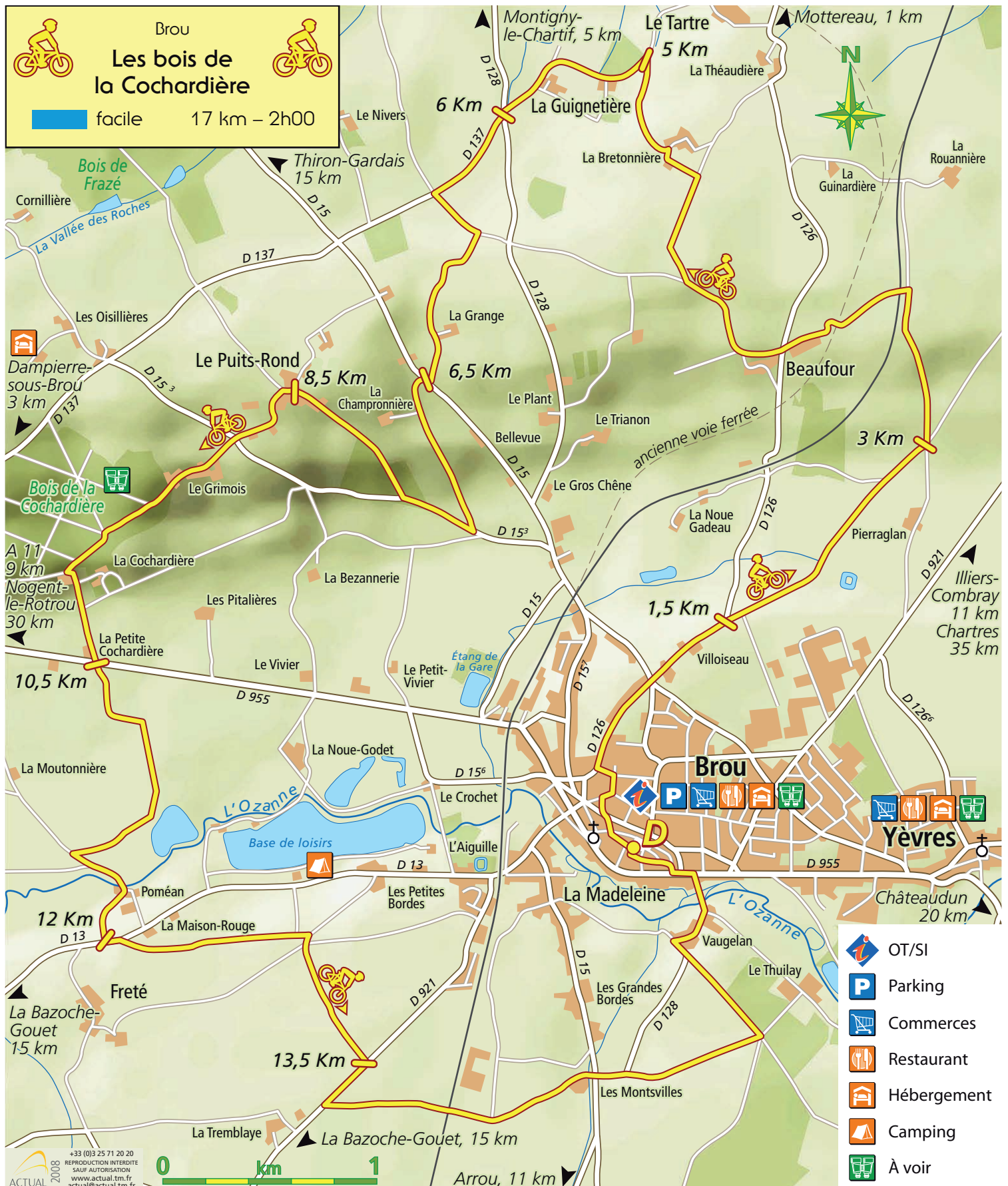
Eure & Loir

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Les Bois de la Cochardière Circuit VTT



à 1h30 de Paris
(17 km – 2h00)



Départ : Place des Halles à Brou.

Prendre la rue de Chartres puis la rue de l'Hôtel-de-Ville à gauche, la Place de la Matrassière à droite, la rue Valadier à gauche, l'Avenue du Général Leclerc à droite, la rue du Perche et la rue de Mottereau. Continuer en direction de Mottereau jusqu'à la sortie de Brou.

1,5 km : Au cimetière, quitter la route pour emprunter à droite le chemin de plaine.

3 km : À la fourche, continuer à gauche, longer et traverser la voie ferrée. À Beaufour, traverser la D 126 et continuer le chemin à droite. À la Bretonnière, tourner à gauche et suivre le chemin.

5 km : Au croisement des chemins, tourner à gauche à

angle droit et traverser la Guignetière.

6 km : Traverser la D 128 et prendre en face la D 137 sur 500 mètres environ. Prendre à gauche le chemin, puis le premier à droite jusqu'à la D 15.

6,5 km : Traverser et prendre en face la petite route qui se transforme en chemin. Emprunter à droite la D 15³ puis prendre le chemin à droite qui traverse les bois et débouche en plaine au Puits Rond.

8,5 km : Tourner deux fois à gauche, traverser à nouveau la D 15³ et continuer tout droit pour traverser les Bois de la Cochardière. À la fourche en sortant des bois, tourner à gauche.

10,5 km : Traverser la D 955 avec prudence et emprunter en face le chemin (laisser la base de loisirs à

gauche). Traverser la passerelle à Poméan.

12 km : Tourner à gauche sur la D 13, puis dans le premier chemin à droite. Au croisement des chemins, tourner à droite, puis continuer tout droit jusqu'à la D 921.

13,5 km : Tourner à droite puis à gauche dans le premier chemin. Traverser prudemment la voie ferrée (le passage à niveau n'est pas gardé), continuer tout droit puis traverser la D 128 et continuer en face. Au croisement des chemins, tourner à gauche dans le chemin qui mène à Vaugelan. Tourner à droite, passer les ponts au-dessus de l'Ozanne et rejoindre le centre ville par la rue de Châteaudun à gauche.

17 km : Arrivée Place des Halles.